
Police municipale lausannoise : Quelle perception, quelles attentes de la part des Lausannois/es ?

Rapport élaboré sur la base du sondage 2008
de l'Observatoire de la sécurité
de la Ville de Lausanne



Septembre 2008

TABLE DES MATIERES

PARTIE INTRODUCTIVE

1.	Introduction	5
2.	Présentation du sondage	5
3.	Problématique	5

PARTIE ANALYTIQUE

1.	QUALITE DE VIE ET PREOCCUPATIONS DES LAUSANNOIS	8-14
1.1.	Introduction	8
1.2.	Qualité de vie à Lausanne	8
1.3.	Problèmes préoccupants et préoccupations relatives à la sécurité et à la criminalité	10
1.3.1	Fréquences	10
1.3.2	Analyse bivariée	12
1.3.2.1.	Facteurs physiques	13
1.3.2.2.	Facteurs sociaux	13
2.	LA POLICE MUNICIPALE LAUSANNOISE	14-28
2.1.	Introduction	14
2.2.	Perception du travail de la Police municipale lausannoise	15
2.2.1	Fréquences	15
2.2.2	Analyse bivariée	16
2.2.2.1	Facteurs physiques	16
2.2.2.2	Facteurs sociaux	17
2.3.	Le concept de police urbaine de proximité	18

PARTIE CONCLUSIVE

3.	SYNTHESE GÉNÉRALE	23
-----------	--------------------------	-----------

BIBLIOGRAPHIE

5.	BIBLIOGRAPHIE	26
-----------	----------------------	-----------

ANNEXE : QUESTIONNAIRE

PARTIE INTRODUCTIVE

1. INTRODUCTION

L'Observatoire de la sécurité de la Ville de Lausanne, en collaboration avec le Professeur André Kuhn de l'Institut de criminologie et de droit pénal de l'Université de Lausanne, a mis sur pied le sondage dont est issu le présent document.

Un des mandats dudit observatoire est de constituer un outil de connaissance, d'analyse et de mesure des problèmes de sécurité à Lausanne. Pour le réaliser, il s'agit, en premier lieu, d'identifier ces problèmes, de comparer les données statistiques à disposition, de récolter de nouvelles données qualitatives et quantitatives et d'établir, à intervalles réguliers, un état des lieux de la « santé » de la ville en matière de sécurité. Les éléments contenus dans ce document participent à la radiographie régulière nécessaire au diagnostic décrit.

2. PRESENTATION DU SONDAGE

L'institut de sondage M.I.S. TREND a été mandaté par la Municipalité de la Ville de Lausanne afin de réaliser une enquête téléphonique auprès de la population lausannoise. La prise d'information s'est faite auprès d'un échantillon représentatif de 801 personnes âgées de 16 ans et plus, dans le courant des mois de mai et de juin 2008, sur la base du questionnaire qui se trouve en annexe.

Le sondage a été présenté aux interrogés comme étant une étude sur la qualité de vie en ville de Lausanne, notamment dans le but de s'assurer la participation d'une large partie de la population. Aussi, en présentant d'emblée le sondage comme une étude sur des questions sécuritaires, on aurait pris le risque d'influencer négativement les perceptions des personnes interrogées sur les questions relatives à la qualité de vie.

Le taux de refus est resté en dessous de 40%.

3. PROBLEMATIQUE

Comme exposé dans l'introduction, cette étude cherche à évaluer, de manière scientifique, certains aspects du champs de la sécurité en ville de Lausanne. Plus précisément, elle s'attache à mesurer d'une part les préoccupations et la qualité de vie des habitants, et d'autre part, l'estimation et les attentes des Lausannois à l'égard du travail de la police municipale. Le choix de ces thématiques s'explique de différentes manières.

Tout d'abord, il est nécessaire de rappeler que, depuis la création de l'Observatoire de la sécurité, différentes études ont été menées sur la question de la sécurité sur le territoire lausannois. En effet, en 2003, une recherche sur le sentiment d'insécurité¹ avait été conduite. Celle-ci comprenait également un large volet consacré à la victimisation subie par les habitants de la Ville ainsi qu'aux préoccupations et qualité de vie des Lausannois. Ces dernières données, intéressantes quand analysées

¹ Kuhn & Viredaz (2004).

sur le long terme, ont donc également été reconduites dans la présente enquête. Par ailleurs, cette étude comptait aussi une partie consacrée à l'image de la police.

En 2005, dans le cadre d'une étude suisse de victimisation, une partie de celle-ci fut consacrée au Canton de Vaud et plus précisément à Lausanne². Les préoccupations des citoyens et l'image de la police y étaient également abordées.

Enfin, en 2007, deux recherches consécutives à celle de 2003 cherchèrent à évaluer les recommandations émises dans le premier rapport pour lutter contre le sentiment d'insécurité³.

Dans le but d'examiner régulièrement l'évolution de la sécurité et de produire de nouvelles données, et partant, de nouvelles connaissances, une enquête a donc été planifiée pour l'année 2008. Cependant, le choix de son objet s'est porté sur un domaine de la sécurité peu étudiée dans les précédentes enquêtes, à savoir, comme énoncé, la police municipale. Partie intégrante du dispositif sécuritaire de la Ville, il semble en effet nécessaire pour les pouvoirs publics de connaître les besoins et les attentes des habitants à l'égard de celle-ci afin de mieux situer la vision policière lausannoise mais aussi de contribuer à diminuer le sentiment d'insécurité des citoyens. De plus, au vu des projets de recomposition du paysage policier vaudois en cours depuis un certain nombre d'années⁴, les données recueillies sur la question pourront contribuer à nourrir les analyses des autorités locales s'y référant. Enfin, ce n'est qu'à travers ces informations, régulièrement mises à jour, que de nouvelles recommandations ou ajustements pourront être envisagés.

² Haymoz, Killias, Lamon & Stadnic, (2005).

³ Kuhn & Viredaz (2007).

⁴Après treize ans d'un processus de réflexion amorcé en 1993, le projet de réforme des polices vaudoises, intitulé Police 2000, fut enterré en septembre 2007 par une commission du Grand Conseil. Depuis janvier 2007, deux conceptions et orientations s'affrontent sur le terrain politique. Début 2007, les gendarmes lancent une initiative populaire dite *Initiative d'Artagnan* qui aboutira et qui, formulée en termes généraux, demande l'unification des polices municipales et cantonale. A fin janvier 2007, le Grand Conseil vaudois accepte et transmet au Conseil d'Etat la motion de la députée Josiane Aubert, demandant une police coordonnée, avec à terme une harmonisation des commandements, une unification des statuts et le maintien des compétences policières des autorités des agglomérations et des grandes communes.

PARTIE ANALYTIQUE

1. QUALITE DE VIE ET PREOCCUPATIONS DES LAUSANNOIS

1.1. INTRODUCTION

Comme en 2003, les premières questions du sondage portaient sur la perception des habitants de Lausanne sur leur ville et sur la vie qu'ils y mènent. Ces questions nous permettent d'obtenir un certain nombre d'informations sur la qualité de vie des Lausannois. Aussi, le fait que les questions aient été formulées de la même façon qu'en 2003 nous autorise également à procéder à une comparaison des réponses entre le premier sondage et l'actuel. De la même façon, les analyses bivariées effectuées porteront sur les mêmes variables.

1.2. QUALITE DE VIE A LAUSANNE

A la question de savoir comment ils jugent la qualité de vie à Lausanne, les sondés ont répondu de la manière suivante:

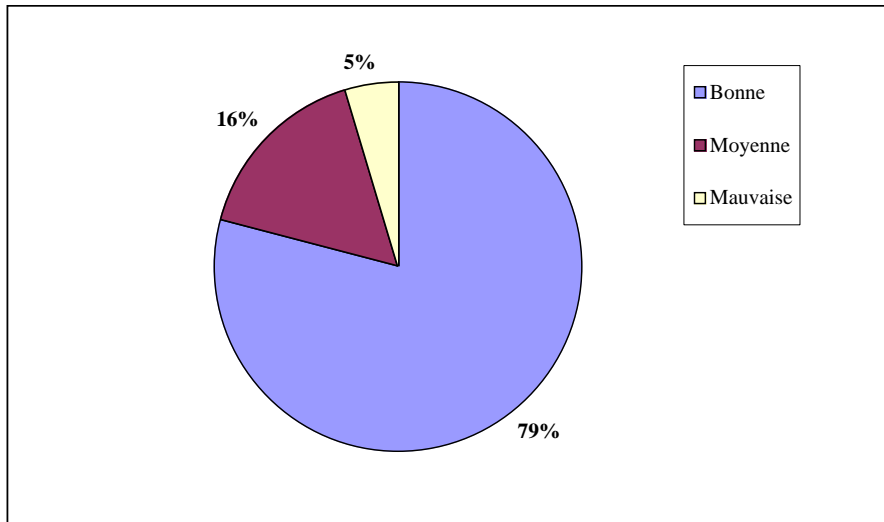
Tableau n°1 *Q1. Globalement, comment jugez-vous la qualité de vie à Lausanne ?*

	N	%
Excellente	67	8.4
Très bonne	216	27
Bonne	352	43.9
Moyenne	129	16.1
Pas très bonne	24	3
Mauvaise	13	1.6
<i>Total</i>	<i>801</i>	<i>100</i>

Comme en 2003, on remarque qu'une large majorité des Lausannois (79.3%) estime la qualité de vie à Lausanne plutôt bonne, voire très bonne. Entre 2003 et 2008, on observe même une légère progression dans la satisfaction exprimée puisqu'en 2003, 74.1% des personnes interrogées estimaient la qualité de vie bonne, voire très bonne à Lausanne.

En regroupant ces réponses en deux catégories (bonne et mauvaise) sous forme de graphique, nous obtenons le schéma suivant :

Graphique n°1 Q1. Globalement, comment jugez-vous la qualité de vie à Lausanne ?



Parmi les personnes considérant que la qualité de vie à Lausanne n'est pas satisfaisante (20.7%), on n'observe pas de différence entre les hommes et les femmes.

Par contre, l'âge joue un rôle : parmi les personnes qui n'estiment pas satisfaisante la qualité de vie à Lausanne, 67.5% ont plus de 40 ans ($\text{Gamma} = .34, p \leq .000$) alors que les plus de 40 ans ne représentent que 50.1% des individus qui considèrent que la qualité de vie à Lausanne est satisfaisante.

1.3 PROBLEMES PREOCCUPANTS ET PREOCCUPATION RELATIVES A LA SECURITE ET A LA CRIMINALITE

1.3.1 Fréquences

Les problèmes actuels les plus préoccupants pour la population lausannoise sont, dans l'ordre décroissant, les suivants :

Tableau n°2 *Q2. De manière générale, quel est, selon vous, le problème le plus préoccupant actuellement à Lausanne ?*

	N	%
Sécurité, criminalité et vandalisme	183	24.7
Circulation routière	139	18.8
Pas de problème	80	10.8
Transports publics	76	10.3
Situation économique, le chômage, le pouvoir d'achat	58	7.8
Problèmes écologiques	54	7.3
Travaux en ville	26	3.5
Pénurie de logement	25	3.4
Drogue, marginalité	17	2.3
La saleté, les déchets en ville	17	2.3
Etrangers (sans-papiers inclus)	16	2.2
L'individualisme, l'absence de solidarité	14	1.9
La gestion politique	12	1.6
Les nuisances sonores et nocturnes	9	1.2
Manque de place dans crèche/garderie	8	1.1
Les jeunes	6	0.8
<i>Total</i>	<i>740</i>	<i>100</i>

On observe que le thème de l'insécurité, de la criminalité et du vandalisme, qui est la première préoccupation exprimée, préoccupe spontanément moins d'un quart de la population lausannoise, la question de la circulation routière suivant de près⁵. Comme en 2003, il s'avère tout de même que la troisième catégorie la plus souvent citée par les sondés est... qu'il n'y a pas de problème. On peut encore remarquer que le «problème» que pourraient représenter les étrangers ne semble pas préoccuper les Lausannois, ou très peu. Enfin, mentionnons le fait que parmi les personnes qui ont signalé les problèmes de sécurité et de criminalité comme problème le plus préoccupant, 62.8% sont des femmes.

Au niveau des préoccupations déclarées par les personnes interrogées, on observe quelques changements par rapport à 2003. En effet, si les trois problèmes préoccupant le plus les Lausannois

⁵ On pouvait noter le même ordre de réponses dans le sondage de 2003. La préoccupation liée à l'insécurité représentait alors **34.4%** des réponses.

n'ont pas changé en cinq ans⁶, on observe que les thématiques évoquées se sont diversifiées. Plus particulièrement, on remarque que la question des transports publics semble désormais plus problématique. Cette nouvelle tendance est probablement due au chantier du M2 ainsi qu'aux turbulences de transports, de circulation et de travaux que celui-ci a provoquées ces cinq dernières années à Lausanne. Plus précisément, les difficultés liées à la circulation (bruit, quartiers, déviations, parcage etc.) ont augmenté, entraînant ainsi une augmentation de la préoccupation y relative.

On observe également une forte augmentation de la préoccupation liés aux questions écologiques et climatiques qui, en 2003, s'élevaient à 1.9% alors qu'en 2008 elles atteignent 7.3%. Cette tendance se vérifie par ailleurs dans d'autres sondages effectués en Suisse au cours de l'année 2007⁷.

Dans un second temps, il a été suggéré aux interrogés n'ayant pas mentionné spontanément le thème de la sécurité et de la criminalité comme étant le problème le plus préoccupant, que l'insécurité pourrait être préoccupante à Lausanne. Voici les réponses des interrogés :

Tableau n°3 Q3. Certains pensent que l'insécurité et la criminalité sont les problèmes les plus préoccupants actuellement à Lausanne. Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec cette opinion ?

	N	%
D'accord	242	40.4
Pas d'accord	357	59.6
<i>Total</i>	<i>599</i>	<i>100</i>

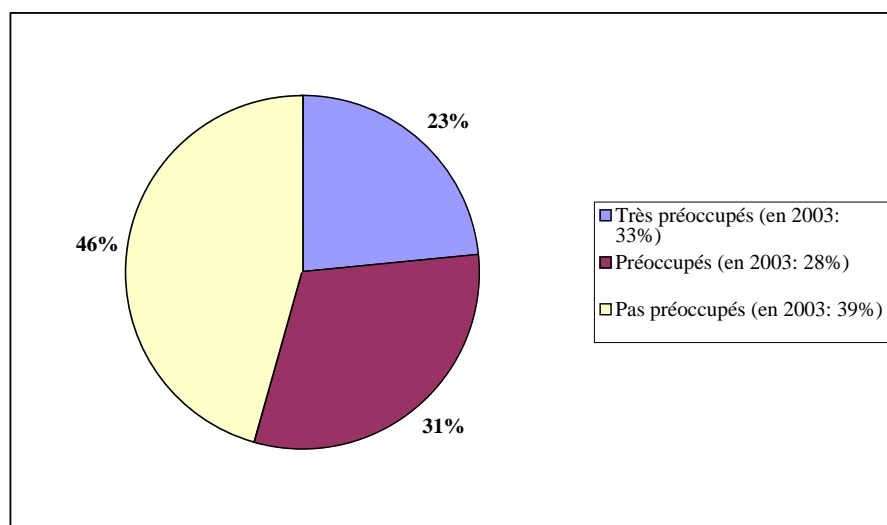
Avec les informations ainsi recueillies (*tableaux n°2 et n° 3*), il est possible de construire une nouvelle variable qui pourrait être considérée comme un indicateur de l'intensité avec laquelle les Lausannois sont préoccupés par les problèmes de sécurité et de criminalité. Les personnes ayant spontanément mentionné ce problème (in *tableau n°2*) seraient considérées comme «très préoccupées», celles qui se sont accordées à le dire après suggestion seraient dites «préoccupées» et, enfin, les sondés qui, même si on le leur suggère, ne pensent pas que l'insécurité et la criminalité sont les problèmes actuels les plus préoccupants à Lausanne, seraient désignés comme n'étant «pas préoccupés».

⁶ Dans le sondage de victimisation de 2005, Haymoz et al. observaient, par contre, que les deux problèmes les plus préoccupants pour les interrogés lausannois étaient, en premier lieu, la situation économique et le chômage (32.9%), et en seconde position, la criminalité et la sécurité (18.3%).

⁷ Lors des élections fédérales d'octobre 2007, l'institut GFS avait mesuré que 59% des personnes interrogées se sentaient plutôt, voire très concernées par le réchauffement climatique. L'environnement prenait dès lors place parmi les problèmes prioritaires évoqués par les citoyens suisses.

Voici ce que l'on peut observer à l'aide de la variable ainsi créée :

Graphique n°2 Intensité des préoccupations pour le thème de la sécurité et de la criminalité



On constate que 54% des habitants sont préoccupés par les problèmes de sécurité et de criminalité. En 2003, ce chiffre s'élevait à 61% (cf. graphique n° 2).

Cette diminution s'explique probablement par la diversification des préoccupations par rapport à 2003 soulevée auparavant.

1.3.2 Analyse bivariée

1.3.2.1 Facteurs physiques

- Les femmes sont plus préoccupées que les hommes par les problèmes de sécurité et de criminalité (V de Cramer = .126, $p \leq .004$) ;
- Les personnes de plus de 40 ans ont tendance à être davantage concernées par le thème de l'insécurité et de la criminalité que les jeunes (V de Cramer = .181, $p \leq .000$). Toutefois, il est également intéressant de noter que, chez les sondés moins âgés, les 16-20 ans sont plus nombreux à être préoccupés (47.6%) que les 21-25 ans (34%) et les 26-40 ans (38%).

1.3.2.2 Facteurs sociaux

- Les personnes politisées – qui ont un intérêt pour la politique et qui parviennent à se positionner sur une échelle gauche-droite – sont moins préoccupées que celles qui se désintéressent de la politique (V de Cramer = .187, $p \leq .000$) ;
- Parmi les personnes politisées, ce sont celles qui ont des préférences politiques de gauche qui sont le moins préoccupées par l'insécurité et la criminalité (59.9%) (V de Cramer = .187, $p \leq .000$) .

Notons que les sondés ayant des préférences de droite ou du centre ont sensiblement la même intensité de préoccupations ;

- Les personnes dont le revenu mensuel net combiné du ménage⁸ est supérieur à Frs. 6000.- sont un peu moins préoccupées par les problèmes de sécurité et de criminalité que celles qui ont un revenu plus faible (*V de Cramer* = .157, $p \leq .001$) ;
- Les sondés ayant suivi une formation «supérieure» – Gymnase, école normale, Université – sont nettement moins concernés par l’insécurité et la criminalité que les personnes dont le niveau de formation est plus modeste (*V de Cramer* = .313, $p \leq .000$) ;
- Les individus partageant leur vie avec un partenaire – mariage, concubinage, partenariat enregistré – sont plus préoccupées que celles qui vivent seules ou séparées (*V de Cramer* = .165, $p \leq .000$) ;
- On n’observe pas de relation statistique pertinente pour expliquer une différence face à l’insécurité entre les ressortissants nationaux et étrangers⁹.

⁸ Revenu net combiné du ménage = salaire net (après déductions sociales) perçu par l’ensemble des membres d’un même ménage.

⁹ Dans le sondage, sont considérés comme étrangers, toutes les personnes qui ne sont pas nées en Suisse. L’étude ne nous donne aucune indication quant à la naturalisation éventuelle de certains de ces étrangers.

2. POLICE MUNICIPALE

2.1 INTRODUCTION

Depuis 1996, la police municipale lausannoise se rapproche de la population, notamment en développant un concept de sécurité de proximité. Ce dernier vise à être plus qu'un dispositif au sens policier du terme, en intégrant une approche aussi globale que possible, fondée sur le partenariat des acteurs concernés par la sécurité. Les associations de quartiers, les commerçants, les transporteurs, les jeunes, les établissements scolaires, les différents services de l'administration, les exploitants d'établissements publics, etc. sont aussi considérés comme des acteurs de la sécurité que le corps de police lausannois rencontre régulièrement. Le contact avec les associations n'est cependant pas suffisant. Il est indispensable que la police soit connue et reconnue par les habitants. Les citoyens attendent notamment des corps de police, indifféremment de leur niveau ou zone de compétence, qu'ils arrivent rapidement sur les lieux et qu'ils traitent avec diligence et efficacité leurs demandes. En 2000 et 2003, la police municipale lausannoise a profité du lancement de sondages de victimisation pour y intégrer des questions relatives à la perception de son travail par les Lausannois et pour obtenir des informations quant à leurs attentes. La présente enquête permet d'affiner ces éléments et de mesurer le niveau de connaissance des habitants du concept de sécurité de proximité lausannois.

Il est toutefois nécessaire de tenir compte du fait que la majorité des personnes interrogées ne distingue pas la police municipale de la police cantonale (cf. chapitre 2.5). Il est donc difficile de certifier que le corps de police auquel se réfèrent les sondés et sur lequel ils se prononcent soit bien la police municipale lausannoise. On peut néanmoins le supposer dans la mesure où les questions qui leur ont été posées mentionnaient toutes la police municipale et que c'est bien à ce corps de police qu'ils ont principalement affaire en ville de Lausanne.

2.2. PERCEPTION DU TRAVAIL DE LA POLICE MUNICIPALE LAUSANNOISE

2.2.1 Fréquences

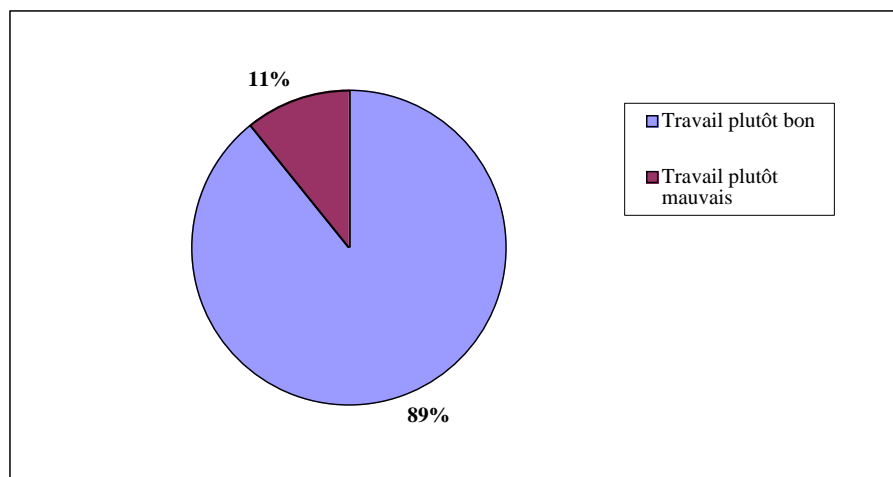
A la question de savoir comment ils évaluent le travail de la police lausannoise, les personnes interrogées ont répondu de la manière suivante :

Tableau n°4 Q.4 Evaluation du travail de la police municipale lausannoise

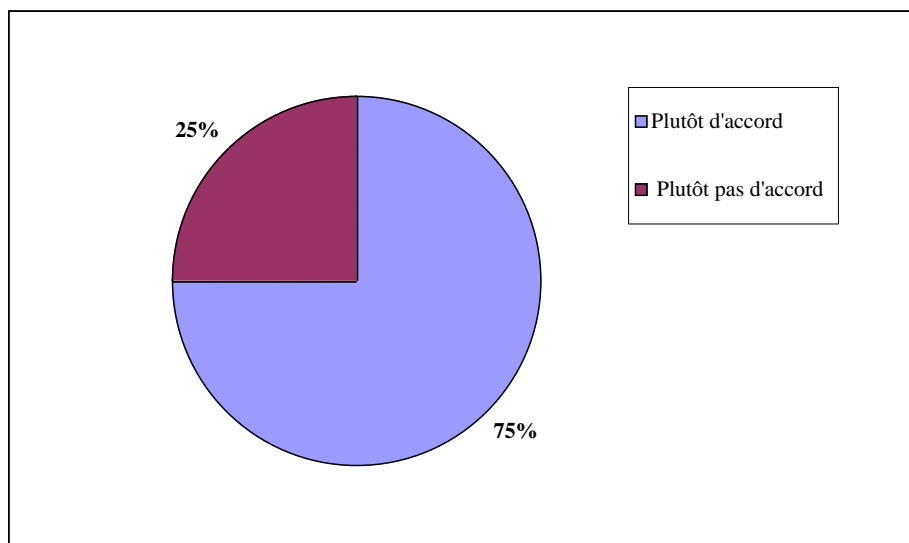
	N	%
Très bon travail	118	16.6
Assez bon travail	515	72.5
Travail plutôt mauvais	68	9.6
Très mauvais travail	9	1.3
<i>Total</i>	<i>710</i>	<i>100</i>

A la lecture de ce tableau, on s'aperçoit que la grande majorité des Lausannois (89.1%) est satisfaite du travail effectué par la police municipale, jugé comme assez bon, voire très bon. En 2003, ce chiffre s'élevait à 81.9%. On remarque donc une légère amélioration de la perception du travail de la police. En outre, on distingue, en 2008, que seul 1.3% des personnes interrogées a une image véritablement négative de la police. En 2003, ce chiffre était également très bas puisqu'il s'élevait à 3.1%.

Graphique n°3 Evaluation du travail de la police municipale lausannoise



Toujours pour mesurer la façon dont les sondés estiment le travail de la police municipale, une deuxième question, de contrôle, leur a été posée. Celle-ci se situait à la fin du questionnaire. Les réponses apportées confirment les précédentes, comme nous pouvons le voir ci-dessous :



En 2003, le pourcentage de sondés qui estimaient que la police faisait tout pour aider la population, être à son écoute et à son service (en répondant « tout à fait » et « assez le cas » à cette question) s'élevait à 71.6%. Comme pour la question précédente (évaluation du travail de la police municipale lausannoise), on observe également une légère amélioration des réponses en 2008.

Si l'on se réfère aux résultats obtenus lors d'autres sondages menés en Suisse sur cette question, on s'aperçoit qu'en 1991, 2/3 des Valaisans interrogés s'étaient prononcés de façon favorable sur la police valaisanne, 60% pour la police suisse en 1998, 67.5% pour la police suisse en 2000, 66.6% pour la police cantonale vaudoise en 2000, 71% pour la police lausannoise en 2000 et 66.6% pour la police cantonale vaudoise dans les districts d'Echallens, de Morges et de Vevey en 2002¹⁰.

Les résultats lausannois de 2008 dépassent donc, en terme de satisfaction, les autres données récoltées ces dix dernières années en Suisse, à Lausanne et dans le Canton de Vaud.

2.2.2 Analyse bivariée

2.2.2.1 Facteurs physiques

- Parmi les personnes considérant que le travail de la police municipale n'est pas satisfaisant (10.8%), on n'observe pas de différence statistique pertinente entre les hommes et les femmes ;
- Au niveau de l'âge des personnes interrogées, il n'existe non plus pas de relation statistique entre ces deux variables.

2.2.2.2 Facteurs sociaux

¹⁰ Roux (1991) ; Haymoz, Killias, Lamon, & Stadnic (2005) ; Killias, Haymoz, Lamon, (2007).

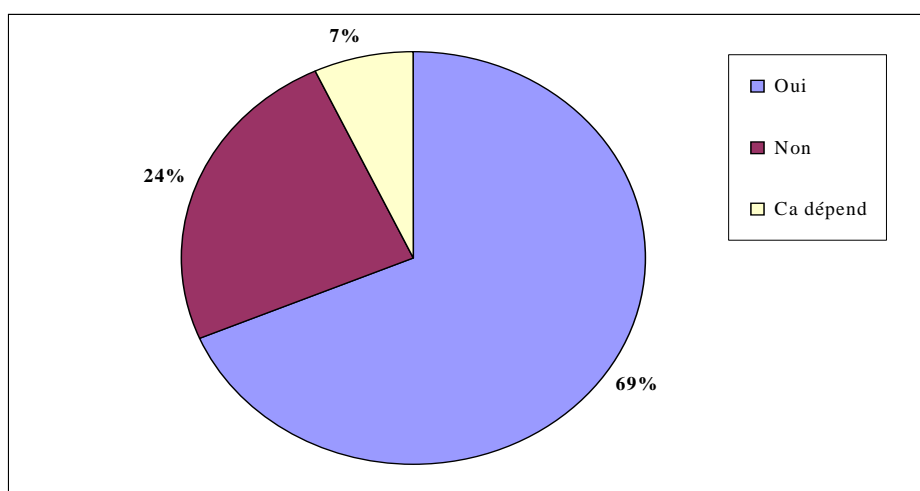
-
- Parmi les personnes qui estiment que la police fait du très mauvais travail, 50% sont des citoyens qui se disent apolitiques ($V \text{ de Cramer} = .118, p \leq .004$) ;
 - Parmi les personnes politisées, ce sont celles qui ont des préférences politiques de gauche qui sont le plus satisfaites¹¹ du travail de la police (92.3%). Les individus qui déclarent avoir des visions politiques de droite ou du centre sont satisfaits dans 85.8% des cas. La satisfaction à l'égard du travail policier entre les deux pôles politiques est donc sensiblement la même ;
 - En ce qui concerne l'influence du revenu mensuel net du ménage sur la satisfaction à l'égard du travail fourni par la police, on ne remarque pas de relation statistique pertinente ;
 - Il en va de même pour ce qui est de la formation des sondés, qui n'influence pas statistiquement leur évaluation de l'activité de la police municipale ;
 - L'absence de relation statistique se vérifie également en ce qui concerne l'état civil des personnes interrogées ;
 - Au niveau de la nationalité, on n'observe pas de différence significative dans l'estimation du travail policier selon que l'individu interrogé soit suisse ou étranger ($V \text{ de Cramer} = .110, p \leq .035$) ;
 - Les personnes qui ont eu affaire à la police durant l'année précédente évaluent de façon moins positive son travail que celle qui n'ont pas eu ce type de contact ($V \text{ de Cramer} = .038, p \leq .038$). Cela n'empêche pas les personnes qui ont été confrontées à la police d'être satisfaites, en majorité (69%), de la façon dont on a traité leur demande (cf. *graphique n°6*). La justification principale de ce contact avec la police était, pour 41.5% d'entre elles, le dépôt d'une plainte. La deuxième raison tenait à une arrestation lors d'un contrôle de la circulation ou d'un contrôle de routine (16.3%). Enfin, la troisième concernait la dénonciation d'un problème, d'une situation et/ou personne suspecte (14.9%)¹².
 - Comme l'indiquait déjà la recherche de 2003, le travail effectué par la police est particulièrement important lorsque celle-ci est confrontée à la victimisation de la population car de la qualité du travail de la police dépendra bien souvent l'image que se font d'elle les victimes. Dans le cas présent, on perçoit cette corrélation à travers la moindre satisfaction exprimée par les habitants ayant eu un contact avec la police par rapport à ceux qui n'en n'ont pas eu ($V \text{ de Cramer} = .013, p \leq .038$). Toutefois, on n'observe pas de relation statistique entre l'insatisfaction et d'autres variables comme le sexe, l'âge, la formation la nationalité ou le revenu.

Graphique n°5 *Q13. Dans l'ensemble, avez-vous été satisfait de la façon dont la police*

¹¹ La notion de satisfaction comprend les personnes qui ont estimé que le travail de la police était très bon ou assez bon.

¹² La quatrième raison était une demande de renseignements (9%) et la cinquième l'annonce d'un accident ou d'une urgence (8%). Les suivantes ne sont pas mentionnées car non significatives d'un point de vue statistique.

municipale vous a traité ou répondu à vos attentes ?



Nous avons également cherché à connaître les raisons évoquées par les personnes qui se sont montrées insatisfaites de la façon dont la police a agi au moment d'établir un contact avec elles.

Les trois arguments principaux obtenus étaient les suivants : en premier lieu, pour 25.9% des sondés, la police n'en a pas fait assez ou a été trop lente. En seconde position, il est ressorti que pour 24.7% d'entre eux, l'accueil n'avait pas été aimable. Enfin, pour 21% des personnes interviewées, la police a minimisé le problème rapporté.

A partir de ces réponses, on peut constater que l'insatisfaction exprimée à propos des contacts établis avec la police tiennent principalement aux contacts mêmes plutôt qu'au dénouement de l'affaire déclarée ou au suivi de la justice de celle-ci. Une amélioration dans la façon d'accueillir et de répondre aux citoyens est donc souhaitable afin d'augmenter la satisfaction des Lausannois face aux prestations policières.

2.3 LE CONCEPT DE POLICE URBAINE DE PROXIMITE

A la question de savoir si elles connaissent le concept de police urbaine de proximité, les personnes interrogées répondent de la façon suivante :

Tableau n°5 Connaissance du concept de police urbaine de proximité

	N	%
Oui	347	43.9
Non	443	56.1
<i>Total</i>	<i>790</i>	<i>100</i>

A la lecture de ce tableau, on s'aperçoit qu'une petite majorité de gens ignore le concept de police urbaine de proximité.

Lorsque les Lausannois avaient connaissance du concept de police urbaine de proximité, il leur était demandé quelles étaient les trois missions principales d'une telle police, de même que lorsqu'elles ne le connaissaient pas, elles étaient interpellées sur les trois missions de la police municipale.

Quand les sondés maîtrisent le concept de police urbaine de proximité, les trois missions principales de la police évoquées sont, en premier lieu, de veiller à la sécurité et à la tranquillité publiques (44.7%), d'assurer des relations étroites avec le public en seconde position (12.5%), et enfin, de lutter contre les différents délits (10.1%).

Pour les individus qui n'en ont jamais entendu parler, les réponses se déclinent ainsi : pour 38.7% des interrogés, la première mission que devrait s'assigner la police municipale lausannoise serait de veiller à la sécurité et à la tranquillité publiques, la seconde de lutter contre les délits (15.1%). Puis, la troisième devrait être orientée à faire de la prévention (12.3%).

En guise de synthèse, on constate une similitude des réponses que l'on ait entendu parler ou non du concept de police urbaine de proximité. Cela signifie que les attentes face à la police municipale de la part des Lausannois, qui ignorent ce concept, convergent avec celles qui sont énumérées par les citoyens qui reconnaissent la police lausannoise comme étant une police de proximité.

A partir de là, afin de saisir au mieux la perception qu'ont les habitants des différentes missions que la police municipale se donne – et de les confronter aux critères que la police s'impose -, le sondage a alors passé en revue la liste de neuf principales charges et, pour chacune d'entre elles, a demandé aux personnes interrogées de se déterminer sur la façon dont la police les remplit.

Dans la conception de proximité développée par la police lausannoise, ces missions sont les suivantes :

- être proche du public
- faire de la prévention,
- connaître parfaitement le terrain,
- connaître de façon approfondie la population,
- intervenir dans un délai minimal,
- être accessible facilement à travers des locaux,
- être visible à travers des patrouilles,
- favoriser le partenariat,
- résoudre les problèmes.

Voici les réponses obtenues :

Tableau n°6

Q8. En plus de la lutte contre la criminalité, la police municipale lausannoise a d'autres missions à remplir. Je vais vous citer quelques-unes de ces missions et pour chacune vous me direz si, selon vous, la police municipale lausannoise remplit tout à fait, assez, pas vraiment ou pas du tout sa mission.

Etre proche du public

	N	%
Tout à fait le cas	159	21.3
Assez le cas	347	46.4
Pas vraiment le cas	191	25.5
Pas du tout le cas	51	6.8
<i>Total</i>	<i>748</i>	<i>100</i>

Selon la majorité des personnes interrogées, la proximité avec le public est une mission largement remplie par la police lausannoise (67.7%). Cette constatation rejoint l'une des attentes évoquées plus haut, formulées par les sondés qui connaissent le concept de police urbaine de proximité.

Tableau n°7

Faire de la prévention

	N	%
Tout à fait le cas	184	25.5
Assez le cas	305	42.3
Pas vraiment le cas	190	26.4
Pas du tout le cas	42	5.8
<i>Total</i>	<i>721</i>	<i>100</i>

La prévention est également perçue comme une mission que la police lausannoise remplit à la satisfaction de la majorité des personnes interrogées (67.8%).

Tableau n°8

Connaître parfaitement le terrain

	N	%
Tout à fait le cas	281	42.2
Assez le cas	314	47.1
Pas vraiment le cas	57	8.6
Pas du tout le cas	14	2.1
<i>Total</i>	<i>666</i>	<i>100</i>

La connaissance parfaite du terrain est une mission largement remplie par la police, selon 89.3% des sondés.

Tableau n°9

Connaître de façon approfondie la population

	N	%
Tout à fait le cas	79	12.3
Assez le cas	281	43.6
Pas vraiment le cas	216	33.5
Pas du tout le cas	68	10.6
<i>Total</i>	<i>644</i>	<i>100</i>

Une petite majorité des personnes (55.9%) interviewées estime que la connaissance approfondie de la population est une mission accomplie par la police municipale lausannoise.

Tableau n°10

Intervenir dans un délai minimal

	N	%
Tout à fait le cas	244	36.3
Assez le cas	314	46.7
Pas vraiment le cas	94	14.0
Pas du tout le cas	20	3.0
<i>Total</i>	<i>644</i>	<i>100</i>

Une grande majorité des sondés (83%) reconnaît que la police intervient dans un délai minimal. Elle remplit donc ainsi largement cette exigence. Pour les cas d'urgence, la police municipale tente de ne pas dépasser un délai d'intervention de 5 minutes.

Tableau n°11

Etre accessible facilement à travers des locaux de police

	N	%
Tout à fait le cas	213	30.3
Assez le cas	317	45.1
Pas vraiment le cas	139	19.8
Pas du tout le cas	34	4.8
<i>Total</i>	<i>703</i>	<i>100</i>

En ce qui concerne l'accessibilité à travers des postes de police, 75.4% des individus interrogés estiment la mission remplie par la police qui, en ville de Lausanne, compte sept postes de quartier ainsi qu'un poste de police mobile.

Tableau n°12

Etre visible à travers des patrouilles motorisées, cyclistes et pédestres

	N	%
Tout à fait le cas	356	46.2
Assez le cas	293	38.0
Pas vraiment le cas	106	13.7
Pas du tout le cas	16	2.1
<i>Total</i>	<i>771</i>	<i>100</i>

La visibilité à travers des patrouilles motorisées, cyclistes ou pédestres est également largement reconnue par les personnes interviewées (84.2%).

Tableau n°13

Favoriser le partenariat avec les autres intervenants impliqués dans le domaine de la sécurité

	N	%
Tout à fait le cas	170	33.3
Assez le cas	251	49.1
Pas vraiment le cas	76	14.9
Pas du tout le cas	14	2.7
<i>Total</i>	<i>511</i>	<i>100</i>

Selon 82.4% des personnes interrogées, la police lausannoise favorise le partenariat avec les autres intervenants impliqués dans le domaine de la sécurité.

Tableau n°14

Résoudre les problèmes

	N	%
Tout à fait le cas	120	17.3
Assez le cas	416	59.9
Pas vraiment le cas	133	19.2
Pas du tout le cas	25	3.6
<i>Total</i>	<i>694</i>	<i>100</i>

La résolution de problèmes est aussi considérée, par 77.2% des sondés, comme une mission accomplie par la police municipale.

En guise de synthèse, nous observons que les Lausannois interrogés considèrent que la police municipale lausannoise remplit de façon satisfaisante les missions qu'elle-même se donne. Si on regarde de plus près les chiffres, on peut cependant noter que, parmi toutes les missions, la prévention

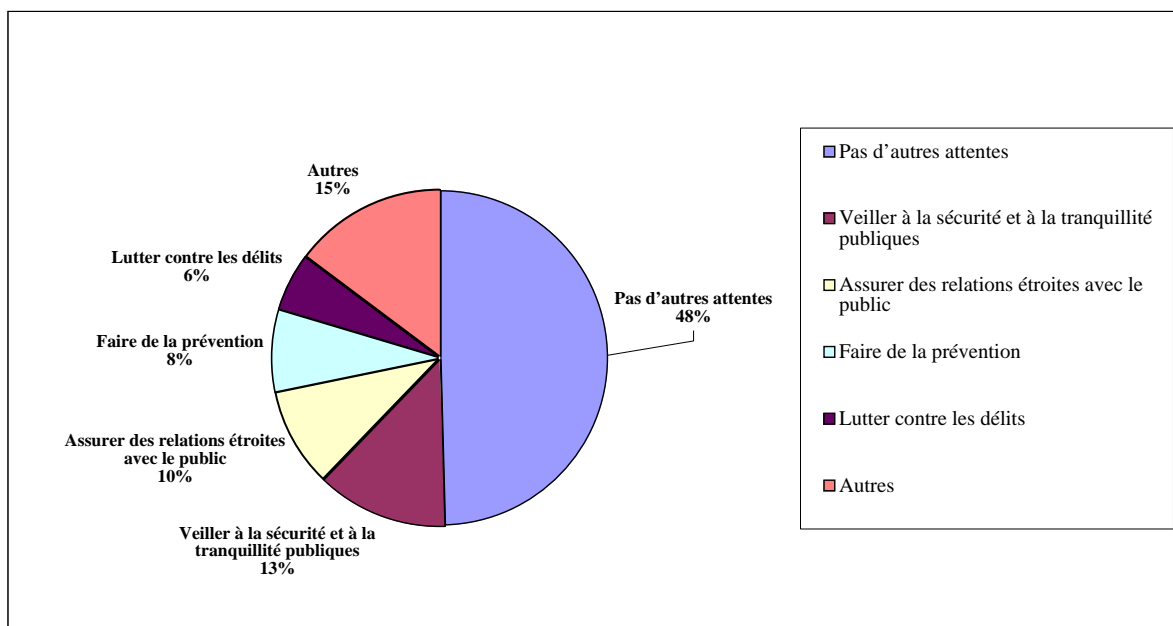
et la proximité avec le public sont les deux missions les moins bien « notées » par les sondés.

Un effort tout particulier devrait être entrepris dans le but de faire prendre conscience au public que la police municipale connaît bel et bien de façon approfondie la population lausannoise.

A partir de là, le questionnaire demandait aux habitants de Lausanne quelles autres attentes à l'égard de la police ils pouvaient formuler.

Graphique n°6

Q9. Connaissant maintenant les missions principales que la police municipale se donne, pourriez-vous formuler d'autres attentes en termes de priorités que vous avez à l'égard de la police municipale lausannoise ?



On s'aperçoit, à la lecture de ce graphique, que les attentes de la population quant aux priorités de la police rejoignent les missions que ces mêmes personnes attribuent à la police municipale.

PARTIE CONCLUSIVE

SYNTHESE GENERALE

- Lausanne est une ville qui offre une bonne qualité de vie à ses habitants. C'est du moins ce qu'estime la grande majorité des individus interrogés. Si le sondage ne cherchait pas à connaître les motifs de leur satisfaction, il y a fort à parier que les politiques publiques en place depuis 2003 du moins¹³ participent à susciter ce contentement.
- Si la préoccupation liée à l'insécurité et à la criminalité a diminué de façon générale depuis 2003, on observe cependant que les catégories d'individus qui ressentent le plus ce type d'inquiétudes sont les mêmes qu'en 2003 (femmes, personnes âgées, personnes les plus jeunes).
- La grande majorité des Lausannois interviewés se montre satisfaite du travail effectué par la police municipale. Il faut cependant souligner que la présence de contacts passés avec celle-ci influence négativement l'image que les sondés s'en font. Aussi, lorsqu'on interroge ces mêmes personnes sur la nature de leur insatisfaction, les trois principales raisons évoquées sont la lenteur, l'absence d'amabilité, ainsi que la minimisation des problèmes rapportés de la part du corps policier.
- La plupart des individus ignore le concept de police urbaine de proximité.
- Dans de cas, les attentes face à la police municipale convergent vers celles qui sont exprimées par ceux qui reconnaissent la police lausannoise comme étant une police de proximité.
- Que le dispositif soit connu ou non, les missions principales de la police lausannoise décrites sont les suivantes : veiller à la sécurité et à la tranquillité publiques, assurer des relations étroites avec le public en seconde position, lutter contre les différents délits, faire de la prévention.
- Les Lausannois questionnés considèrent que la police municipale lausannoise remplit de façon satisfaisante les missions qu'elle-même se donne. Si on regarde de plus près les chiffres, on peut cependant noter que, parmi toutes les missions, la prévention et la proximité avec le public sont les deux missions les moins bien « notées ».

¹³ Cette même satisfaction se mesurait également dans le sondage 2003.

BIBLIOGRAPHIE

- Hagenlocher, G. (1996). *Police de proximité : l'approche lausannoise*. Ville de Lausanne.
- Haymoz, S., Killias, M., Lamon, P., & Stadnic, N. (2005). *La criminalité dans le canton de Vaud et ses répercussions sur la vie quotidienne des Vaudois. Etude basée sur l'enquête suisse de victimisation de 2005*. Institut de criminologie et de droit pénal, Université de Lausanne.
- Killias, M., Haymoz, S., Lamon, P. (2007). *La criminalité en Suisse et son évolution à la lumière des sondages de victimisation de 1984 à 2005*. Berne : Stämpfli.
- Kuhn, A., & Viredaz, B. (2004). *Comment lutter contre le sentiment d'insécurité à Lausanne ? Rapport élaboré sur la base du sondage 2003 de l'Observatoire de la sécurité de la Ville de Lausanne*. Institut de criminologie et de droit pénal, Université de Lausanne.
- Kuhn, A., & Viredaz, B. (2004). *L'image de la police lausannoise. Rapport élaboré sur la base du sondage 2003 de l'Observatoire de la sécurité de la Ville de Lausanne*. Institut de criminologie et de droit pénal, Université de Lausanne.
- Kuhn, A., & Viredaz, B. (2007). *Sondage « Street lighting ». Rapport élaboré sur la base du sondage 2007 de l'Observatoire de la sécurité de la Ville de Lausanne*. Institut de criminologie et de droit pénal, Université de Lausanne.
- Kuhn, A., & Viredaz, B. (2007). *Sondage « Convivialité ». Rapport élaboré sur la base du sondage 2007 de l'Observatoire de la sécurité de la Ville de Lausanne*. Institut de criminologie et de droit pénal, Université de Lausanne.
- Lamon, P., Killias, M. (2000). *La criminalité à Lausanne et dans le canton de Vaud : risques objectifs et perceptions subjectives. Résultats de l'enquête de victimisation de 2000 pour Lausanne et le canton de Vaud*. Institut de police scientifique et de criminologie, Université de Lausanne.
- Roux, V. (1991). *L'image de la police cantonale valaisanne*. Institut de police scientifique et de criminologie, Université de Lausanne.
- Wisler, D., Froidevaux, D., Faggioni, A., Fasola, I., Genier, D., Monnet, J.-D. (2008). *Diagnostic local de sécurité 2007*. Etat de Genève.

ANNEXE

Questionnaire relatif aux attentes et perceptions des Lausannois à l'égard de la police

Mai 2008

Appels téléphoniques de 801 personnes

INTRODUCTION : Qualité de vie

Q1 Globalement comment jugez-vous la qualité de vie à Lausanne ?

- 1) excellente
- 2) très bonne
- 3) bonne
- 4) moyenne
- 5) pas très bonne
- 6) mauvaise

Continuer avec la question Q2

Q2 De manière générale, quel est, selon vous, le problème le plus préoccupant actuellement à Lausanne ?

(enquêteurs ne pas lire : question ouverte)

- 1) la situation économique et le chômage
- 2) la pénurie de logement
- 3) les transports publics
- 4) la sécurité et la criminalité
- 5) la circulation routière
- 6) les problèmes écologiques
- 7) pas de problème
- 8) ne sait pas
- 9) sans réponse
- 10) autres : ...

Si réponse n° 4, passer à la question Q4, autrement continuer avec la question Q3.

Q3 Certains pensent que l'insécurité et la criminalité sont les problèmes les plus préoccupant actuellement à Lausanne. Etes-vous d'accord ou pas d'accord avec cette opinion ?

- 1) d'accord
- 2) pas d'accord
- 3) ne sait pas
- 4) sans réponse

Continuer avec la question Q4

QUESTIONS SUR LA PML

Nous souhaiterions maintenant connaître votre avis sur différents points concernant la police municipale lausannoise.

Q4 Comment jugez-vous, de manière générale, le travail de la police municipale en matière de lutte contre la criminalité ? Trouvez-vous qu'elle fait du très bon travail, de l'assez bon travail, du travail plutôt mauvais ou du travail très mauvais ?

- 1) très bon travail
- 2) assez bon travail
- 3) travail plutôt mauvais
- 4) très mauvais travail
- 8) ne sait pas
- 9) sans réponse

Continuer avec la question Q5

Q5 On entend dire que la police municipale lausannoise est une police dite de proximité. Avez-vous déjà entendu parler du concept de police urbaine de proximité ?

- 1) oui
- 2) non
- 8) NSP
- 9) Sans réponse

Si réponse = 1 → Q6a

Sinon = 2 → Q6b

Q6a Quelles sont, selon vous, les trois missions principales d'une police urbaine de proximité telle que la police municipale lausannoise ?

(enquêteurs ne pas lire : question ouverte, relancer)

1^{ère} dimension : *Rapprochement police/public*

-
- 1) Assurer des relations étroites avec le public
 - 2) Faire de la prévention
 - 3) Informer la population

2^e dimension : *Capacité d'intervention*

- 4) La lutte contre les délits (actes de vandalisme, vols de voiture, cambriolages, vols de biens personnels, agressions physiques, trafic de drogues, tapage nocturne et nuisances sonores)
- 5) Etablir l'identité des auteurs des infractions, les rechercher et les mettre à disposition de la justice
- 6) Rechercher les infractions, les indices et les preuves
- 7) Contrôler l'exécution des lois
- 8) Surveiller les personnes et les véhicules empruntant la voie publique
- 9) Veiller à la sécurité et à la tranquillité publiques
- 10) Intervenir rapidement
- 11) Etre visible sur l'espace public à travers les patrouilles motorisées, cyclistes et pédestres
- 12) Agir au niveau des quartiers à travers les postes de quartiers

3^e dimension : *Politique de partenariat avec les autres intervenants impliqués dans le domaine de la sécurité*

- 13) Développer le partenariat avec d'autres intervenants impliqués dans le domaine de la sécurité (services de la ville, transports publics, associations)
- 14) Autres : ...

Continuer avec la question Q7

Q6b **Quelles sont, selon vous, les trois missions principales de la police municipale lausannoise ?**

(enquêteurs ne pas lire : question ouverte, relancer)

1^{ère} dimension : *Rapprochement police/public*

- 1) Assurer des relations étroites avec le public
- 2) Faire de la prévention
- 3) Informer la population

2^e dimension : *Capacité d'intervention*

- 4) La lutte contre les délits (actes de vandalisme, vols de voiture, cambriolages, vols de biens personnels, agressions physiques, trafic de drogues, tapage nocturne et nuisances sonores)
- 5) Etablir l'identité des auteurs des infractions, les rechercher et les mettre à disposition de la justice
- 6) Rechercher les infractions, les indices et les preuves
- 7) Contrôler l'exécution des lois

-
- 8) Surveiller les personnes et les véhicules empruntant la voie publique
 - 9) Veiller à la sécurité et à la tranquillité publiques
 - 10) Intervenir rapidement
 - 11) Etre visible sur l'espace public à travers les patrouilles motorisées, cyclistes et pédestres
 - 12) Agir au niveau des quartiers à travers les postes de quartiers

3^e dimension : *Politique de partenariat avec les autres intervenants impliqués dans le domaine de la sécurité*

- 13) Développer le partenariat avec d'autres intervenants impliqués dans le domaine de la sécurité (services de la ville, transports publics, associations)
- 14) Autres : ...

Continuer avec la question Q7

Q7 Quelles devraient être, selon vous, les trois missions les plus importantes de la police municipale ?

(enquêteurs ne pas lire : question ouverte, relancer)

1^{ère} dimension : *Rapprochement police/public*

- 1) Assurer des relations étroites avec le public
- 2) Faire de la prévention
- 3) Informer la population

2^e dimension : *Capacité d'intervention*

- 4) La lutte contre les délits (actes de vandalisme, vols de voiture, cambriolages, vols de biens personnels, agressions physiques, trafic de drogues, tapage nocturne et nuisances sonores)
- 5) Etablir l'identité des auteurs des infractions, les rechercher et les mettre à disposition de la justice
- 6) Rechercher les infractions, les indices et les preuves
- 7) Contrôler l'exécution des lois
- 8) Surveiller les personnes et les véhicules empruntant la voie publique
- 9) Veiller à la sécurité et à la tranquillité publiques
- 10) Intervenir rapidement
- 11) Etre visible sur l'espace public à travers les patrouilles motorisées, cyclistes et pédestres
- 12) Agir au niveau des quartiers à travers les postes de quartiers

3^e dimension : *Politique de partenariat avec les autres intervenants impliqués dans le domaine de la sécurité*

- 13) Développer le partenariat avec d'autres intervenants impliqués dans le domaine de la sécurité (services de la ville, transports publics, associations)
- 14) Autres : ...

Continuer avec la question Q8

Q8 En plus de la lutte contre la criminalité, la police municipale lausannoise a d'autres missions à remplir. Je vais vous citer quelques-unes de ces missions et pour chacune vous me direz si selon vous la police municipale lausannoise remplit tout à fait, assez, pas vraiment ou pas du tout sa mission.

- 1) Etre proche du public
- 2) Faire de la prévention
- 3) Connaître parfaitement le terrain
- 4) Connaître de façon approfondie la population
- 5) Intervenir dans un délai minimal
- 6) Etre accessible facilement à travers des locaux de police
- 7) Etre visible à travers des patrouilles motorisées, cyclistes et pédestres
- 8) Favoriser le partenariat avec les autres intervenants impliqués dans le domaine de la sécurité en milieu urbain
- 9) Résoudre les problèmes

Continuer avec la question Q9

Q9 Connaissant maintenant les missions principales que la police municipale se donne, pourriez-vous formuler d'autres attentes en terme de priorités que vous avez à l'égard de la police municipale lausannoise ?

(enquêteurs ne pas lire : question ouverte, relancer)

- 1) La lutte contre les délits (actes de vandalisme, vols de voiture, cambriolages, vols de biens personnels, agressions physiques, trafic de drogues, tapage nocturne et nuisances sonores)
- 2) Assurer des relations étroites avec le public
- 3) Faire de la prévention
- 4) Intervenir rapidement
- 5) Développer le partenariat avec d'autres intervenants impliqués dans le domaine de la sécurité
- 6) Contrôler l'exécution des lois
- 7) Etablir l'identité des auteurs des infractions, les rechercher et les mettre à disposition de la justice
- 8) Organiser le recrutement des futurs policiers municipaux et leur donner une formation
- 9) Rechercher les infractions, les indices et les preuves
- 10) Surveiller les personnes et les véhicules empruntant la voie publique
- 11) Veiller à la sécurité et à la tranquillité publiques
- 12) Autres :

Continuer avec la question Q10

Q11 On entend dire que la police municipale met tout en œuvre pour aider la population et être à son écoute et à son service. Est-ce que vous pensez que c'est tout à fait le cas, assez le cas, pas vraiment le cas ou pas du tout le cas ?

- 1) tout à fait le cas
- 2) assez le cas

-
- 3) pas vraiment le cas
 - 4) pas du tout le cas
 - 8) ne sait pas
 - 9) sans réponse

Continuer avec la question Q12

Q12 Avez-vous, au cours de l'année passée, eu à faire une fois ou l'autre à la police municipale. Si oui, combien de fois ?

- 1) oui, une fois
- 2) oui, deux fois
- 3) oui, trois fois
- 4) oui, quatre ou cinq fois
- 5) oui, plus de cinq fois
- 6) non
- 8) ne sait pas
- 9) sans réponse

*Si la réponse correspond au code 6, 8 ou 9, continuer avec la question Q14
Autrement, continuer avec la question 121*

Q121 Pour quelle(s) raison(s) êtes-vous entré en contact avec la police municipale ?

ENQ: PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES.

- 1) pour déposer plainte et/ou dénoncer un délit
- 2) pour reporter un problème, une situation ou une personne suspecte
- 3) pour annoncer un accident, une urgence, une personne perdue, ou pour donner une information
- 4) pour demander un renseignement
- 5) la police m'a arrêté lors d'un contrôle de circulation ou de routine
- 6) la police m'a contacté en tant que suspect d'un délit
- 7) la police m'a contacté en tant que témoin d'un délit
- 8) autres raisons
- 88) ne sait pas
- 99) sans réponse

Continuer avec la question 13

Q13 Dans l'ensemble, avez-vous été satisfait de la façon dont la police municipale vous a traité ou a répondu à votre attente ?

- 1) oui
- 2) non
- 3) ça dépend (*le code ne doit apparaître que si 2, 3, 4 ou 5 en Q. 12*)
- 8) ne sait pas
- 9) sans réponse

*Si la réponse correspond au code 2 ou 3, continuer avec la question 131
Autrement, continuer avec la question 14*

Q131 Pour quelles raisons n'avez-vous pas été satisfait ? Vous pouvez me donner plusieurs raisons.

ENQ: PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES.

1. la police n'en a pas fait assez ou a été trop lente
2. la police a minimisé le problème
3. la police n'a pas retrouvé ou arrêté l'(les) agresseur(s)
4. la police n'a pas tenu suffisamment au courant la P.I.
5. la police n'a pas pris l'affaire au sérieux
6. l'accueil n'a pas été aimable
7. la police a mis du temps à arriver
8. la police m'a donné l'impression d'avoir des préjugés à cause de mon origine étrangère
9. la police n'est pas intervenue
10. autres raisons
11. ne sait pas
12. sans réponse

Continuer avec la question 246

DONNEES PERSONNELLES

Q246 Je vais maintenant vous demander quelques renseignements sur vous-même. Tout d'abord, puis-je savoir quelle est votre année de naissance ?

- 1) chiffre (année)
- 8) ne sait pas
- 9) sans réponse

Continuer avec la question 248

Q248 Dans quel pays êtes-vous né(e) ?

- 1) en Suisse (Liechtenstein inclus)
- 2) en Allemagne
- 3) en Autriche
- 4) en France
- 5) en Italie
- 6) en Espagne
- 7) au Portugal
- 8) en Grèce
- 9) en Ex-Yougoslavie
- 10) dans un autre pays des Balkans (Albanie, Bulgarie)
- 11) en Roumanie

-
- 12) en Hongrie
 - 13) en Turquie
 - 14) en Tchéquie, Slovaquie, Pologne, Ex-URSS
 - 15) en Scandinavie, Norvège, Suède, Danemark
 - 16) en Grande-Bretagne, Irlande
 - 17) en Belgique, aux Pays-Bas, Luxembourg
 - 18) en Afrique du Nord
 - 19) ailleurs en Afrique
 - 20) au Proche Orient
 - 21) ailleurs en Asie
 - 22) aux USA, Canada
 - 23) en Amérique latine
 - 24) en Australie, Pacifique
 - 88) ne sait pas
 - 99) sans réponse

*Si la réponse correspond au code 1 , continuer avec la question 328
Autrement, continuer avec la question 249*

Q249 Depuis environ combien de temps vivez-vous en Suisse ?

- 1) moins d'une année
- 2) 1-5 ans
- 3) 5-10 ans
- 4) plus de 10 ans
- 8) ne sait pas
- 9) sans réponse

Continuer avec la question 328

Q328 Si vous deviez vous caractériser sur le plan politique, diriez-vous que vous êtes plutôt...

- 1) d'extrême gauche
- 2) de gauche
- 3) du centre gauche
- 4) du centre
- 5) du centre droit
- 6) de droite
- 7) d'extrême droite
- 8) sans tendance politique particulière
- 88) ne sait pas
- 99) sans réponse

Continuer avec la question 380

Q380 Comment décririez-vous votre statut professionnel ? Travaillez-vous, êtes-vous au foyer, êtes-vous encore en formation ? Etes-vous retraité, invalide ou cherchez-vous du travail (sans emploi) ?

-
- 1) je travaille
 - 2) je cherche du travail (sans emploi)
 - 3) je m'occupe du ménage
 - 4) je suis retraité, invalide
 - 5) je suis en formation
 - 6) je refais une formation
 - 7) autres
 - 8) ne sait pas
 - 9) sans réponse

*Si la réponse correspond au code 5, continuer avec la question 387
Autrement, continuer avec la question 381*

Q381 Quelle est la dernière école que vous avez terminée ?

[CATEGORIES MIS]

Continuer avec la question 383

Q383 Quelle profession exercez-vous ou avez-vous exercée auparavant ?

- 1) profession libérale (médecin, avocat, etc.)
- 2) industriel, patron d'entreprise
- 3) indépendant, artisan
- 4) agriculteur
- 5) cadre, fonctionnaire supérieur
- 6) employé, fonctionnaire
- 7) ouvrier
- 8) femme/homme au foyer, ménagère
- 9) pas de profession
- 10) autres
- 88) ne sait pas
- 99) sans réponse

Continuer avec la question 387

Q387 Pourriez-vous me dire si le revenu net combiné de votre ménage après déduction sociales, etc. est inférieur ou supérieur à Frs. 6000.- ?

ENQ: CONSIDÉRER LE REVENU NET, C'EST-A-DIRE LA SOMME QUE LES PERSONNES REÇOIVENT COMME SALAIRE.

- 1) inférieur à Frs. 6000.-
- 2) supérieur à Frs. 6000.-
- 8) ne sait pas
- 9) sans réponse

Si la réponse correspond au code 1, continuer avec la question 388

*Si la réponse correspond au code 2, continuer avec la question 389
Autrement, continuer avec la question 391*

Q388 Ce revenu est-il supérieur ou inférieur à Frs. 3000.- ?

- 1) supérieur à Frs. 3000.-
- 2) inférieur à Frs. 3000.-
- 8) ne sait pas
- 9) sans réponse

Continuer avec la question 391

Q389 Ce revenu est-il supérieur ou inférieur à Frs. 9000.- ?

- 3) supérieur à Frs. 9000.-
- 4) inférieur à Frs. 9000.-
- 8) ne sait pas
- 9) sans réponse

Continuer avec la question 391

Q391 Enfin, quel est votre état civil ?

- 1) célibataire (sans partenaire)
- 2) marié(e)
- 3) Régime du partenariat enregistré
- 3) en concubinage
- 4) divorcé(e)/séparé(e)
- 5) veuf(ve)
- 8) ne sait pas
- 9) sans réponse